

DROIT DE LA FAMILLE (ALTERNANCE)

MENTION DROIT PRIVÉ

■ PRÉSENTATION

Le Master Droit de la famille

Créé par la Professeure Jacqueline Rubellin-Devichi il y a plus de 40 ans, le master droit de la famille est l'un des plus anciens diplômes de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Il permet aux étudiants de se spécialiser dans le droit de la famille dans toutes ses dimensions (droit patrimonial, extrapatrimonial, social, fiscal, international, procédural...). Sélectionnés à l'issue de la 3e année de licence, les étudiants se forment d'abord en master 1 dans un cadre classique et à partir de la rentrée 2024-25, la possibilité leur est donnée de réaliser le master 2 en alternance.

Qu'est-ce que l'alternance ?

L'alternance est avant tout un partenariat entre l'Université et les praticiens du droit (avocats, notaires, commissaires de justice, monde associatif...) pour former des étudiants

maîtrisant à la fois théorie et pratique du droit de la famille et qui seront à terme de véritables collaborateurs opérationnels.

Rythme de l'alternance :

Les cours ont lieu les lundis et mardis et l'étudiant apprenti est dans la structure professionnelle les mercredis, jeudis et vendredis. Les cours vont du 16 septembre 2024 au 30 juin 2025. Le contrat peut commencer au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et est d'une durée maximum d'un an.

Quel type de contrat ?

La Faculté de droit a fait le choix de mettre en place des contrats d'apprentissage pour les étudiants en master 2 Droit de la famille.

■ AVANTAGES POUR L'ÉTUDIANT

- ☑ Aucune cotisation salariale n'est retranchée du salaire brut dans la limite de 79 % du Smic. La part de rémunération au-delà de ce montant reste soumise à cotisations.
- ☑ Le salaire est exonéré de CSG et de CRDS ainsi que de l'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du Smic.

■ AVANTAGES POUR LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE

- ☑ L'État verse une aide à l'embauche d'un étudiant en contrat d'apprentissage de 6000 euros sous la forme d'un versent mensuel.
- ☑ Le montant du salaire versé à l'étudiant dépend de son âge, de l'existence d'un accord collectif, etc. Afin de vous permettre d'évaluer le montant du salaire, l'État a mis en place [un simulateur](#).

■ COUT DE LA FORMATION (À LA CHARGE DE LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE)

- ☑ 7 000 euros
- ☑ Niveau de la formation : Bac +5
- ☑ Volume horaire des cours du master 2 : 402 heures

■ DIRECTEURS

Christine Bidaud, Professeure des Universités
Aurélien Molière, Maître de conférences

CONTACT

Questions relatives à la scolarité, au calendrier exact de la formation et lien entre Université et structure professionnelle :

- ☑ **Marianne Barou** : mariane.barou@univ-lyon3.fr
- ☑ **Aline de Gramont** : aline.de-gramont@univ-lyon3.fr

Questions techniques et mise en place du contrat :

- ☑ FORMASUP, alternance@formasup-arl.fr , 04 78 77 04 56
- ☑ Votre OPCO afin de vérifier la possibilité de mettre en place un contrat d'apprentissage au sein de votre structure professionnelle.
- ☑ RNCP du Master Droit de la famille : RNCP38206

Personne à contacter pour diffuser une offre de contrat en alternance :

Aurélien Molière, Maître de conférences

- ☑ aurelien.molier@univ-lyon3.fr



- 📍 Manufacture des Tabacs
- 📍 Campus des Quais
- 📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR